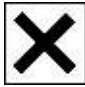




SOPRAGGLO
NOUVION

1 RUE MOULIN LAMIRE
80860 NOUVION
06 07 86 24 58

Bon No : 003300287	1ere Gachée : 11:15 (1) Quantité : 8.00 m3	Date : 29/01/2026 bpe2601281935	Zone : ZONE 02	
Client : SMCB SMCB		Réf. commande(2) :	Véhicule : EF691JE EF691JE	
		Chantier : QUEND QUEND	Chauffeur : NOUREDDINE NOUREDDINE	
		CAMPING PARADIS LES ROSES 7 RUE DES FLORALIES QUEND	Transport :	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale
11:57		ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 70.00 m3 Quantite Restante : 6.00 m3 Livree Reelle : 8.00 m3
<p>CONSEILS DE SECURITE:</p> <p>XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures</p> 				
Code Formule 885S4	Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN	Certification	Classe d'exposition(3) XS1/XD2 (F)	Classe chlorure 0.40 %
Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF		Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 322	Consistance(7) S4 (160 à 210 mm)
Appellation commerciale : C30/37 XS1/XD2(F) D22 S4 II 42		Carac. complementaire :		Dmax 22.4
Propriétés spécifiées :		Résistance caractéristique(4) C 30/37		
Appellation commerciale : C30/37 XS1/XD2(F) D22 S4 II 42		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 2°C
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
		SPHRE 3000 0.7 %		Nom: Signature du client:
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:		

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non